

Titre de la consultation

Recrutement d'un Consultant Chef d'équipe national et spécialiste en développement de projets pour la formulation du projet de Gestion durable des terres et écosystèmes des zones semi-arides du Nord du Togo.

Location :	TOGO
Application Deadline :	1er novembre 2020
Type of Contract :	Contrat individuel
Languages Required :	Français, Anglais
Duration of Initial Contract :	76 jours ouvrables répartis en trois mois
Starting date	Novembre 2020

Toute demande de clarification doit être adressée par courrier électronique à l'adresse e-mail procurement.tg@undp.org. Le PNUD Togo enverra une copie écrite de la réponse à tous les candidat(e)s qui ont manifesté leur intérêt à cet avis d'appel à candidature sans mentionner la source de la requête. Le PNUD s'engage à atteindre la diversité de la population active en termes de sexe, de nationalité et de culture. Les individus issus de groupes minoritaires, les groupes autochtones et les personnes handicapées sont également encouragés à postuler. Toutes les demandes seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

1. Background

Dans le cadre de la 7^{ème} Phase opérationnelle du Fond pour l'Environnement Mondial, le Togo bénéficie d'un financement pour le développement du projet Gestion durable des terres et écosystèmes des zones semi-arides du Nord du Togo, avec l'appui financier et technique du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Ce projet vise à accélérer la gestion et la restauration durables des terres afin de parvenir à la neutralité de la dégradation des sols, tout en bénéficiant aux moyens de subsistance agro-pastoraux et à une biodiversité d'importance mondiale dans les régions des Savanes et de Kara, au Togo. Il couvre essentiellement trois objectifs du domaine d'intervention FEM-7 : i) Maintenir ou améliorer les flux de services agro-écosystémiques pour soutenir la production alimentaire et les moyens de subsistance par la gestion durable des terres (LD-1-1) ; ii) Maintenir ou améliorer les flux de services écosystémiques, y compris le maintien des moyens de subsistance des populations tributaires des forêts par la restauration des paysages forestiers (LD-1-3) ; et iii) Intégrer la biodiversité dans tous les secteurs ainsi que les paysages terrestres et marins par l'intégration de la biodiversité dans les secteurs prioritaires (BD1-1).

Le projet permettra le renforcement des capacités et du cadre politique favorables à la Neutralité Des Terres (NDT) et à la biodiversité, l'amélioration de la gestion durable des terres et des forêts et la conservation de la biodiversité au niveau des sites, le développement des moyens de subsistance durables basés sur la nature et le renforcement de la gestion des connaissances, un meilleur suivi et évaluation, et une intégration de la dimension de genre dans le domaine de gestion durable des ressources naturelles.

Après l'approbation de la note d'identification du projet en juin 2020, le gouvernement togolais a initié, avec l'appui du PNUD, la mission de formuler un document de projet, en vue de sa soumission au secrétariat du FEM.

Dans ce cadre, trois consultants internationaux (un Chef d'équipe international et spécialiste en développement de projets, un Spécialiste en aménagement du territoire et gestion durable des terres, et un Spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale) et quatre nationaux (un Chef d'équipe national, spécialiste en développement de projets, un Spécialiste en développement des moyens de subsistance, un Spécialiste en aménagement du territoire et gestion durable des terres, et un Spécialiste en genre) seront recrutés.

Ces termes de référence, qui s'inscrivent dans le cadre du recrutement des consultant nationaux, permettra le recrutement d'un Chef d'équipe national spécialiste en développement de projets.

2. Objectifs de la mission

2.1. Objectif général

L'objectif général de la mission est la formulation du document de projet complet de Gestion durable des terres et écosystèmes des zones semi-arides du Nord du Togo et de ses annexes à soumettre à l'approbation du Conseil du FEM.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

1. Gestion de l'équipe de développement du projet

- a. Contribuer à la définition et à la présentation de la méthodologie et du plan de travail détaillés préparés par le chef d'équipe en consultation avec les autres consultants, avec une délégation claire des responsabilités.
- b. S'assurer que le développement du projet est participatif, sensible au genre et basé sur des engagements étendus des parties prenantes sur le terrain.
- c. Contribuer à vérifier et à assurer que toutes les composantes du projet sont techniquement solides, efficaces et efficientes.
- d. Gérer les membres de l'équipe pour assurer des résultats en temps opportun, à travers des contacts réguliers avec les membres de l'équipe, le contrôle de la qualité de la production, et des commentaires sur les produits livrables des consultants nationaux, la planification de la mission, et d'autres tâches à la demande du chef d'équipe international
- e. Liaison avec le chef d'équipe du PPG et présentation de rapports à celui-ci.

2. Études et revues techniques préparatoires (Composante A) :

Avec les contributions des autres consultants nationaux et internationaux, comme détaillé dans leurs TDR respectifs :

- a. Fournir toutes les informations et contribuer à la compilation de l'analyse de la situation de référence applicable aux projets de grande taille (FSP). Cette analyse comprendra une définition précise des projets de la situation de référence, les activités, le budget, les objectifs et les cofinancements en lien avec les résultats du FEM ; la définition de l'additionnalité du FEM pour les résultats et produits et la présentation des résultats de l'analyse des coûts différentiels dans des matrices.
- b. Contribuer à l'évaluation des cadres juridiques et des mandats institutionnels en rapport avec les résultats escomptés du projet proposé, en particulier ceux qui concernent l'utilisation des terres, la gestion écologiquement durable des ressources naturelles, la gestion des aires protégées (AP) et la protection de la biodiversité ;
- c. Évaluer la mesure dans laquelle les politiques et stratégies relatives à la croissance économique et au développement sont suffisamment alignées sur la législation environnementale existante, y compris celle relative aux AP et à leurs zones tampons ;
- d. Élaborer des recommandations pour renforcer les cadres juridiques et améliorer l'environnement propice à la protection de la biodiversité.
- e. Mener des évaluations des besoins en matière de développement de capacités pour les principaux groupes de parties prenantes et institutions, et élaborer des stratégies pour combler les lacunes en matière de capacités liées aux projets.
- f. Évaluer les mandats institutionnels et les exigences réglementaires pour les institutions responsables de la gestion des aires protégées et des moyens de subsistance dans le paysage ciblé, et évaluer la

meilleure façon d'institutionnaliser ces fonctions aux niveaux local et régional.

- g. Évaluer dans quelle mesure l'insuffisance des capacités est le principal obstacle à la conservation de la biodiversité par rapport à la volonté et à l'incitation politiques.
- h. Élaborer des recommandations pour améliorer l'environnement favorable à la protection de la biodiversité, en tenant compte du fait que les objectifs réglementaires devraient établir des indicateurs pour les domaines de performance clés (par exemple, l'état de la biodiversité, le tourisme et les revenus, les infrastructures et la gestion communautaire des ressources naturelles).
- i. Évaluer la mesure dans laquelle le secteur privé et les utilisateurs des ressources naturelles sont désireux et capables de modifier leurs pratiques pour contribuer aux résultats escomptés du projet.
- j. Développer des stratégies de renforcement de capacités réalistes pour faciliter le succès de la mise en œuvre du projet ainsi que la durabilité à long terme des interventions soutenues par le projet.
- k. Participer aux analyses et aux consultations des parties prenantes et veiller à ce qu'elles soient complètes et exhaustives, notamment les consultations avec les populations autochtones.
- l. Contribuer à la préparation de l'analyse de genre et du plan d'action, et veiller à ce que ses conclusions soient intégrées de manière significative dans la stratégie, la théorie du changement et le cadre de résultats du projet. S'assurer que les points d'action, dont les évaluations des risques, du rapport du PNUD sur la procédure d'évaluation et environnementale et sociale (SESP) sont pleinement mis en œuvre (y compris la documentation des processus du Consentement préalable, libre et éclairé (CLPE)) et mis à jour de manière itérative tout au long du développement du projet.
- a. Procéder à l'identification des sites du projet, avec documentation des critères de sélection, et s'assurer que les données et les cartes géoréférencées sont clairement présentées.
- b. Veiller à la conception de processus et de plateformes appropriés de gestion des connaissances du projet, en assurant des liens appropriés avec les mécanismes existants, tels que l'Initiative de partenariat pour la bonne croissance financée par le FEM, et le partage des connaissances dans les paysages du projet.
- c. Veiller à la préparation des évaluations des capacités des partenaires et des discussions sur les modalités de gestion au début du processus de PPG.
- d. Contribuer aux consultations avec les partenaires concernant la planification financière.
- e. Assurer l'achèvement de toute étude supplémentaire jugée nécessaire pour la préparation du Document du Projet (ProDoc) et de tous les autres produits finaux.

3. Formulation du ProDoc, Requête d'approbation du CEO et annexes spécifiques mandataires du projet

(Composante B): Sous la supervision du chef d'équipe, avec les contributions des autres consultants nationaux et internationaux, comme détaillé dans leurs TOR respectifs, et basé sur les meilleures pratiques internationales :

- a. Proposer la Théorie du Changement du projet au chef d'équipe.
- b. Proposer le cadre de résultats en accord avec la politique du PNUD-FEM.
- c. Proposer un plan et un budget détaillés de suivi et d'évaluation.
- d. Organiser la préparation d'un plan complet d'engagement des parties prenantes.
- e. Organiser la préparation d'un plan d'action et d'un budget pour l'égalité des sexes.
- f. Participer à la mise à jour du SESP sur la base des évaluations entreprises au cours du volet A, et assurer l'élaboration d'un ou de plusieurs plans de gestion environnementale et/ou sociale pour tous les risques identifiés comme modérés ou élevés dans le SESP, y compris le Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) ou un cadre de gestion environnementale et sociale (CGES).
- g. Superviser la collecte des données afin de compléter la fiche d'évaluation des capacités du PNUD pour les institutions ciblées.
- h. Superviser la collecte des données pour préparer les indicateurs de base du FEM requis et s'assurer qu'ils sont soutenus par des données solides et validées.
- i. Contribuer à la préparation des accords sur l'exécution et la gestion du projet et s'assurer que le projet s'aligne sur les directives du PNUD-FEM sur le soutien à l'exécution du PNUD.
- j. Contribuer à l'élaboration des lettres d'approbation officielles requises
- k. Sécuriser toutes les lettres de cofinancement.
- l. Contribuer à la préparation de l'autorisation de diligence raisonnable du PNUD pour les partenaires

du secteur privé.

- m. Contribuer à la préparation du budget total et du plan de travail (TBWP) et du plan d'achat indicatif (avec le soutien du Bureau Pays du PNUD).
- n. Contribuer à la préparation d'une solide stratégie de gestion des connaissances, de communication et de sensibilisation, compte tenu notamment des niveaux élevés d'analphabétisme dans le pays.
- o. Synthétiser toutes les analyses, études, etc., préparées par l'équipe de développement de projet dans le cadre des composantes A et B pour produire le Document de Projet de PNUD-FEM, l'approbation du directeur général du FEM et toutes les annexes obligatoires et spécifiques au projet, suivant les modèles requis.¹

4. Atelier de validation (Composante C):

- a. Conduire l'atelier de validation et présenter, discuter et faire valider la version finale du Document de Projet ainsi que ces annexes spécifiques.
- b. Sous la direction du responsable international en sauvegarde et sociale, ainsi que l'appui de l'équipe du PPG, présenter la documentation et la mise à jour de la Procédure d'examen préalable social et environnemental (PEPSE) ainsi que la documentation et la démarche poursuivie pendant le processus PPG pour l'obtention du Consentement préalable, libre et éclairé (CLPE). Faire parvenir la documentation aux peuples autochtones et communautés locales concernés afin de valider, informer et/ou accorder une stratégie d'intervention dans les zones ciblées par le projet en accord avec ces populations.
- c. Superviser la prise en compte de toutes les observations nécessaires issues de l'atelier, par les consultants nationaux.
- d. Veiller à ce que le rapport de l'atelier de validation soit achevé dans les délais et soumis au groupe de travail pour examen.

5. Compétences

Valeurs intrinsèques :

- Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales de l'ONU ;
- S'inscrire dans la vision et la mission des objectifs stratégiques du PNUD, et en favoriser la réalisation ;
- Démontrer sa capacité à exercer dans un environnement multiculturel sans discrimination de genre, de religion, de race, de nationalité et de sensibilité ;
- Démontrer de la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude à travailler en équipe et un esprit d'initiative élevé ;
- Disposer d'un bon sens de l'analyse, d'objectivité, d'intégrité, de rigueur, de bonne moralité, de dynamisme, de capacité relationnelle et de sens du contact humain ;

Professionalisme :

- Aptitude à faire des analyses, à en tirer des conclusions pertinentes et à faire des propositions constructives ; capacité à rédiger des rapports de qualité en français.

Leadership :

- Aptitude à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et à insuffler une dynamique de changement.

Planification et organisation :

- Faire preuve d'une aptitude à planifier et à organiser son propre travail.

Communication :

- Être capable d'écrire de façon claire et concise et de bien s'exprimer oralement.

Aptitude technologique :

- Bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point, Outlook)

Travail en groupe :

Aptitude à interagir, à établir et à maintenir des relations effectives aussi bien avec les collègues et le supérieur hiérarchique qu'avec des personnes ayant des cultures différentes ou d'autres partenaires

¹ Please verify with the UNDP-GEF team that the correct templates are being used.

nationaux et internationaux.

Compétences fonctionnelles :

- Avoir des qualités en termes d'analyse et de synthèse et de très bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Être capable de travailler sous pression.

6. Qualifications / expériences professionnelles

Le consultant devra avoir les compétences et expériences suivantes :

- Au minimum un Diplôme Master dans un domaine des sciences naturelles, écologie, sylviculture ou toute autre qualification pertinente ; un diplôme universitaire pertinent combiné à une expérience qualifiante dans les domaines liés aux objectifs du projet sera accepté à la place du diplôme de troisième cycle.
- Au moins 10 ans d'expérience dans un domaine technique pertinent pour le projet proposé (par exemple, gestion durable des terres/forêts, adaptation au changement climatique, développement durable),
- Expérience avérée dans la préparation de projets de haute qualité financés par le FEM et d'autres bailleurs de fonds.
- Expérience avérée de travail dans des contextes de pays en développement, y compris en Afrique.
- Une bonne connaissance et/ou application du "UNDP Capacity Development Scorecard" ainsi que des stratégies pertinentes de développement des capacités sera préférée.
- Démontrer des compétences avérées en matière de leadership, de facilitation et de coordination, avec une capacité à gérer des équipes techniques, à s'engager avec les parties prenantes, à concevoir des processus participatifs et à former des partenariats et des alliances stratégiques.
- Une expérience de travail antérieure avec les agences du FEM (par exemple, le PNUD, la BM) et une connaissance des politiques, procédures et pratiques du FEM et du PNUD seraient un avantage.
- Une parfaite maîtrise de l'anglais écrit et parlé de qualité est requise.
- Maîtrise du français écrit et parlé est exigée.

7. Durée de la mission :

La durée de la mission est de 76 jours ouvrables.

8. Documents à inclure dans la soumission de la proposition

Le (s) Consultant(e)s intéressé(e)s doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

8.1 Une Proposition Technique

- Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature ;
- Brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée ;
- CV incluant : les compétences requises et l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références ;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc)

8.2 Une Proposition Financière :

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire. Elle prévoira un montant forfaitaire et précisera les modalités de paiement sur la base de produits/délivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en franc CFA.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent

indiquer en détail dans leurs propositions financières les honoraires, frais de séjour (le cas échéant) et nombre de jours de travail prévus. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage excédant ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

En cas de voyages non prévus dans les TDR, le paiement des coûts de voyage (y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux) doit être convenu entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel avant le voyage et devra être remboursé.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les termes de référence et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

NB : Le PNUD ne fournit ni véhicule ni bureau pour les consultants. Les consultants devront faire refléter tous les coûts dans leur offre financière.

9. Evaluation

9.1 Analyse cumulative (Note Pondérée)

Le contrat sera attribué au/à la consultant(e) dont l'offre aura été évaluée et aura reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

Pondération : la pondération retenue, pour l'évaluation des offres, est la suivante :

- Pondération de la note technique : 70%;
- Pondération de la note financière : 30%.

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70 points seront pris en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins-disante (Fm) de la manière suivante : $Nf = 30 \times Fm / F$ (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale (NG = Nt+Nf).

L'Offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

9.2 Principaux critères de sélection

a) Eligibilité pour l'évaluation technique (Oui/Non)

• Education

Au minimum un Diplôme Master dans un domaine des sciences naturelles, écologie, sylviculture ou toute autre qualification pertinente ; un diplôme universitaire pertinent combiné à une expérience qualifiante dans les domaines liés aux objectifs du projet sera accepté à la place du diplôme de troisième cycle.

• Expérience

Au moins 10 ans d'expérience dans un domaine technique pertinent pour le projet proposé (par exemple,

gestion durable des terres/forêts, adaptation au changement climatique, développement durable) ;

a) Notation de l'offre technique (100 points)

- Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine technique de la gestion durable des terres/forêts (10 points : n inférieur ou égal à 5 ans = 5 points ; n supérieur à 5ans=10 points)
- Expérience avérée dans la préparation de projets de haute qualité financés par le FEM et d'autres bailleurs de fonds (20 points : n inférieur ou égal à 3 projets = 8 points ; n supérieur à 3 projets =12 points n= 0 projets = 0 point)
- Expérience avérée de travail dans des contextes de pays en développement, y compris en Afrique (10 points) ;
- Bonne connaissance et/ou application du "UNDP Capacity Development Scorecard" ainsi que des stratégies de développement des capacités pertinentes (10 points)
- Expérience de mission similaire en tant que chef d'équipe dans le cadre de l'élaboration de projets (5 points) ;
- Expérience de travail antérieure avec les agences du FEM (par exemple, le PNUD, la BM) et connaissance des politiques, procédures et pratiques du FEM et du PNUD (10 points).
- Bonne maîtrise de l'anglais et du français (5 points : Anglais = 2,5 points ; français= 2,5 points)
- Compréhension des TDR et cohérence de l'approche méthodologique (dont chronogramme) et de l'organisation de la mission proposées (30 pts).

La Proposition doit être soumise par e-mail à l'adresse procurement.tg@undp.org avec la mention en objet de « **Recrutement d'un consultant Chef d'équipe national et spécialiste en développement de projets** » au plus tard le, 1^{er} novembre 2020.